

Course contre la montre pour sauver l'institution du Segréen

## Combrée veut y croire encore

**Incapable de faire face à des travaux de sécurité, l'Institution privée de Combrée est menacée de fermeture. Mi-juin, le tribunal de grande instance d'Angers doit se prononcer sur le projet de reprise d'une association de parents d'élèves. La porte ouverte de samedi oscillait entre résignation et espoir.**

Ils sont venus dire combien ils tiennent à leur collège. Pour eux, pour les élèves. **« On les aime, nos élèves... On les soutient tous sans distinction, qu'ils habitent la région où qu'ils soient parisiens. Ils trouvent une vraie convivialité, ici »**, insiste Mireille Demeneix, professeur de science et vie de la terre. Elle tenc



Samedi après-midi, lors de la journée portes ouvertes. Enseignants, personnel et parents d'élèves de l'Apesco veulent croire à la survie de leur collège.

la carte postale d'un ancien sur laquelle est écrit : *« Vous avez tous été formidables. Vous avez permis de me changer de cancre que j'étais en élève équilibré »*. Et Mme Demeneix ajoute : **« Aujourd'hui, je ne sais pas si le collège pourra rouvrir. J'ai des doutes... Mais je veux quand même y croire. On a été trop heureux ici »**. Surréaliste, cette journée porte ouverte de samedi alors que la fermeture semble avoir été scellée en mars par l'association de gestion de l'établissement, incapable de faire face aux deux millions d'euros de travaux de remise aux normes et de rénovation. Placée en redressement judiciaire, l'institution libre de Combrée attend entre espoir et inquiétude la décision du tribunal de grande instance d'Angers. Sera-t-il convaincu par le dossier de reprise de l'association de parents d'élèves pour la sauvegarde de Combrée, l'Apesco ? **« C'est notre seul espoir... »**, confie la mère d'un élève d'Angers.

« Nous avons besoin d'élèves... »

Deux millions de travaux : l'association, qui mêle parents parisiens et régionaux, s'étonne des chiffres avancés. Yannick Farcouli, le trésorier de l'association, doute : **« Ce qui est vrai, c'est que des travaux de mise en sécurité sont nécessaires. Mais selon l'étude que nous avons fait faire, on arrive au chiffre maximum de 700 000 €, dont 370 000 € pour la première année ! Loïn des 2 millions ! »**.

À côté, le directeur de l'établissement, Jean-Roger Salmon, avoue son embarras. **« Il est clair que la décision de fermer l'a été sur la base de ces deux millions. Où est la vérité ? Je n'arrive pas à me l'expliquer »**.

Philippe Nourry, le représentant du personnel Ogec, a son idée sur la question.

**« La direction diocésaine avait besoin de supprimer des postes sur le Maine-et-Loire pour respecter la directive de l'Éducation nationale. C'était plus facile pour elle de fermer un établissement que de supprimer des postes sur tout le département. C'est un choix politique. »**

Dans les couloirs, un petit groupe de professeurs n'est pas de cet avis. **« Ah, les syndicats.. C'est comme l'Apesco, ils n'ont pas les pieds sur terre. Il faut être lucide, il y a un problème financier et pas assez d'élèves. »** La dégringolade des effectifs ne date pas d'hier l'Institution n'accueillait plus cette année que 350 élèves. **« Et comme il n'y a plus de dotatior horaire pour enseigner, nous allons partir ailleurs... »** ajoute ces enseignants.

Des départs qui ne découragent pas Jean-Roger Salmon. « **Je les comprends, ils ne peuvent pas attendre la décision du tribunal pour trouver un poste** ». En ajoutant : « **Si nous repartons en septembre, nous repartirons avec une autre équipe pédagogique. En attendant, il nous faut augmenter nos inscriptions** ».

Une enseignante insiste : « **Il faut le dire partout. Nous avons besoin d'élèves. Et à Combrée, ils trouveront un cadre idéal pour apprendre** ». La course contre la montre est lancée pour la survie du collège.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

